



## Agenda

### Lundi 15 avril

-15h : **Wolfgang SCHÄUBLE**, président du Bundestag allemand, membre associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques, « *Deux parlements pour un objectif : la coopération entre l'Assemblée nationale et le Bundestag allemand* ».

**Lundi 22 avril et 29 avril** : pas de séance (vacances de Pâques).

### Lundi 6 mai

-9h30 : réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence (salle 4).

-12h 30 : déjeuner des Académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h : élection d'un correspondant de la section Histoire et Géographie (**quorum obligatoire**) et communication d'**Éric DANON**, directeur général adjoint des affaires de politique et de sécurité au ministère des Affaires étrangères, « *La politique internationale de la France dans le domaine du terrorisme* ».

-Comité secret (**quorum obligatoire**).

### Lundi 13 mai

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle 7)

-15h : **Maxime LEFEBVRE**, ancien ambassadeur, chargé de mission prospective auprès du directeur de l'Union européenne, « *La politique européenne de la France* ».



## Séance du lundi 8 avril

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 1<sup>er</sup> avril, le président **Georges-Henri Soutou** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages. **Philippe Levillain** a présenté *La République incarnée. De Léon Gambetta à Emmanuel Macron* de Jean Garrigues (Paris, Perrin, 2019, 464 p.) et *Enquête sur la noblesse. La permanence aristocratique* d'Éric Mension-Rigau (Paris, Perrin, 2019, 320 p.). **Haïm Korsia** a présenté *Aux hymnes citoyens* de Nicolas Mazuryk (Paris, Papiers Musique, 2019, 136 p.), préfacé par **Denis Kessler**.

Le président a ensuite donné la parole à **Benoît d'Aboville**, ancien ambassadeur, pour une communication intitulée : « La conduite des opérations extérieures de la France : une spécificité française en Europe ? ». La question fait écho à la réputation que la France a acquise dans ce domaine, en particulier dans la littérature spécialisée anglo-saxonne, mais ne doit masquer les débats dont ces interventions sont aujourd'hui l'objet, entre contraintes budgétaires, relance de la course aux armements par les grandes puissances (États-Unis, Chine) et recherche de solutions européennes ou locales.

B. d'Aboville a établi, en premier lieu, l'acquis des plus de 150 OPEX auxquelles la France a pris part dans les dernières décennies, en rappelant que s'il n'existe aucun modèle unique, tant dans les motivations que dans les conditions de réalisation de ces interventions, c'est l'expérience du terrain, aujourd'hui encore, qui « fait toute la différence dans le niveau des performances ».

À la lumière de ces engagements, il identifie cinq facteurs qui participent de la singularité de la conduite française des OPEX. La première est la réactivité et la flexibilité des procédures d'intervention, grâce à une judicieuse coordination du commandement militaire et du pouvoir exécutif – le Parlement n'intervient qu'en second lieu. Lui correspond, sur le terrain, le large degré d'autonomie laissé aux responsables, que rend possible la modularité des groupements tactiques interarmées, unité de base des OPEX. Plus complexes à gérer sont les interventions dans le cadre d'une coalition, avec des alliés dont les stratégies divergent parfois fortement. Une troisième caractéristique réside dans les contacts tissés dans la population, couplés à une action humanitaire de terrain (soins, dispensaires, puits, écoles); se pose la question, toutefois, de l'inscription de cette aide sur le long terme, dans des processus de stabilisation. Se fait jour, sur ce point, la nécessité d'une approche globale, intégrée, qui associe militaires, ONG et spécialistes du développement. La présence de forces prépositionnées et de bases permanentes est un atout considérable pour la France et un autre trait par lequel elle se distingue sur le plan international, notamment en Afrique. Enfin, le respect du droit de la guerre et du droit humanitaire est un réel sujet d'attention dans l'armée française, que traduit par exemple l'effort de formation déployé en ce sens en direction des officiers de nos partenaires locaux.

Au regard de ce bilan, quelles évolutions s'imposent ? La dernière loi de programmation militaire prévoit un rattrapage des dépenses en matériel, mais il n'est pas sûr que cela suffise dans des conflits asymétriques et hybrides où la supériorité technologique n'est pas toujours gage de succès. Dans ce contexte mouvant, il importe que soient garantis les modes de financement des OPEX, que soient davantage impliqués nos alliés, européens ou régionaux, et favorisées des politiques de stabilisation (vers lesquelles pourrait être redirigée une partie notable de l'aide au développement). Il importe surtout que l'opinion française prenne conscience des « sérieuses conséquences pour notre sécurité et notre stature internationale » qu'aurait l'abandon de notre capacité d'intervention. L'Europe doit accepter les « réalités du monde qui vient, même si elles ne prêtent pas nécessairement à l'optimisme et dérangent un certain confort politique et intellectuel ».

À l'issue de sa communication, **Benoît d'Aboville** a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **François d'Orcival, Jean-Claude Casanova, Jean-Claude Trichet, Jean Tulard, André Vacheron, Pierre Delvolvé** et **Georges-Henri Soutou**.

## Dans la presse et sur les ondes

- Le dossier de la *Revue des deux mondes* d'avril 2019 est consacré au thème « Peuple contre élites. Histoire d'une France brisée », avec des contributions de **Robert Kopp** (« **Karl Popper**, penseur de la société ouverte ») et de **Jean-Paul Clément** (« Il y a un demi-siècle, l'Europe société ouverte, par **Denis de Rougemont** » – en écho à sa *Lettre ouverte aux Européens*), mais aussi, sous le titre « Pathologies médiatiques, pathologies françaises », une analyse approfondie du traitement médiatique de la crise des « gilets jaunes » par **François d'Orcival**. Celui-ci examine, dans un premier temps, les raisons de l'écho considérable donné au mouvement par les médias, qu'il explique par sa nature de spectacle. Mais il montre aussi que l'épisode est porteur d'un « *media culpa* » comparable à celui qui a saisi la presse américaine après l'élection de Donald Trump. Au « “renseignement humain”, la source qui ne peut être acquise que sur le terrain grâce à l'enquête, le contact, le témoignage, le fait avéré[,] les médias [...] ont préféré le commentaire, l'idée générale et subjective ». Cette « pathologie médiatique » est entretenue par la logique de marché à laquelle la presse, même « anti-capitaliste », se conforme, en répétant les idées dominantes et en jouant sur les « ressorts » émotionnels les plus basiques. Peu apte, de ce fait, à guérir les Français de leurs « pathologies politiques » (selon l'expression d'**Alain Duhamel**), le journalisme n'en conserve pas moins sa noblesse : celle de donner un point de vue assumé sur l'actualité, à la différence de ce qui circule sur Internet. « C'est parce qu'il y a un journalisme responsable que les médias continueront, avec les moyens qui sont les leurs, de combattre les faux-semblants et les mensonges, de dénoncer la corruption et les atteintes à la liberté. En démocratie, ce n'est déjà pas si mal. »

- « L'Église renonce au secret dans les affaires de pédophilie : un tournant crucial », *Le Figaro*, 28 mars. **Chantal Delsol** analyse la crise que traverse l'Église catholique comme révélatrice du passage d'une société holiste, communautaire, où l'institution prime l'individu, à une société « où l'individu se voit investi d'une valeur supérieure à celle de ses communautés ». Pour Ch. Delsol, « l'évolution de nos sociétés rendra de plus en plus difficile la légitimation des obscurités institutionnelles. Il ne s'agit pas de prétendre que l'Église devrait être une démocratie, car elle n'est pas une société civile, où les membres choisissent les finalités. Mais elle jouerait contre elle-même en refusant de prendre en compte cette exigence nouvelle [...] de transparence et de rigueur qui concerne toute la gouvernance ecclésiale. »

- « Qu'est-ce qu'être européen ? » a demandé Alain Finkielkraut à **Rémi Brague** et Jean-Claude Milner dans l'émission « Répliques » sur France Culture le 30 mars (<https://www.franceculture.fr/emissions/repliques/quest-ce-quete-europeen>). Le philosophe, signataire de *La déclaration de Paris. Une Europe en laquelle nous pouvons croire* (Paris, Cerf, 2018), insiste sur le primat de la culture européenne « Ce qui menace l'Europe est avant tout à rechercher dans la culture, dans une sorte de “fatigue” comme disait déjà Husserl [...]. Nous souhaiterions que l'Europe comme culture, telle que nous l'aimons, transparaisse davantage dans les institutions de l'Union européenne. »

- L'Institut français de relations internationales (Ifri) célèbre ses 40 ans par une journée de débats et de conférences dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne le 10 avril, sur le thème « L'avenir de l'Europe face à la compétition sino-américaine » (<https://www.ifri.org/fr/debats/lavenir-de-leurope-face-competition-sino-america>). Dans cette perspective, **Thierry de Montbrial** offre aux lecteurs de *Valeurs actuelles* (4 avril) une « Petite analyse géopolitique de l'Europe » : « Ce serait déjà un grand pas en avant, note-t-il, que de pouvoir s'entendre sur quelques principes directeurs : [...] la recherche commune d'une moindre dépendance vis-à-vis des États-Unis et d'une plus grande prudence vis-à-vis de la Chine ; [les] conditions d'un rapprochement avec la Russie tenant compte d'un contexte qui a beaucoup changé depuis la chute de l'URSS ; ou encore [...] une approche coordonnée pour le renforcement des relations avec notre flanc sud (l'Afrique, le Moyen-Orient). Sans oublier la relation avec la Grande-Bretagne. » Il était également invité le 3 avril par Stéphanie Antoine sur France 24. Tout en commentant l'actualité, il a rappelé la vocation et l'originalité de l'Ifri, premier « *think tank* » français, et l'un des rares aujourd'hui encore à disposer d'une équipe de chercheurs employés à plein temps, afin d'éclairer les décideurs. Accès à ces interventions sur <https://thierrydemontbrial.com/>.

## À lire

- **Mireille Delmas-Marty** publie *Sortir du pot-au-noir. L'humanisme juridique comme boussole* (Paris, Buchet-Chastel, 2019, 112 p). Présentation par l'éditeur (extrait) : « Pour échapper au désordre, stabiliser l'instable et penser l'imprévisible, il ne suffit pas de placer l'humanité et ses valeurs au centre du monde, comme a tenté de le faire la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948. Il faut réguler les vents autour de principes communs et inventer la boussole d'un humanisme élargi à la planète ». Est par ailleurs rééditée, dans la collection « Anthologie du droit » chez LGDJ, la thèse de Mireille Delmas-Marty, *Les sociétés de construction devant la loi pénale*, soutenue en 1969 sous la direction de Robert Vouin et œuvre pionnière dans la discipline nouvelle qu'était à l'époque le droit pénal des affaires.

- L'Académie d'éducation et d'études sociales (<http://aes-france.org/>) publie les actes de ses travaux pour l'année 2017-2018 sous le titre *La place de Dieu dans la cité* (Paris, Artège/Lethielleux, 2019, hors commerce) avec entre autres une contribution de **Rémi Brague**, sur le thème « Dieu à l'école et à l'université ». Revenant sur les origines de l'université, celui-ci rappelle que « l'école laïque est héritière de décisions en faveur du savoir profane prises à l'intérieur d'une institution essentiellement religieuse. » Actes à lire également en ligne : <http://aes-france.org/?-2017-2018-La-Place-de-Dieu-dans-la,46->.

## À savoir

- La Renaissance française (association fondée en 1915 par le président Raymond Poincaré) a décerné à **Yvon Gattaz** sa médaille d'or pour l'ensemble de son œuvre, en particulier son dernier ouvrage, *Économiquement vôtre*. La cérémonie de remise a eu lieu le 4 avril au siège de la Fédération André Maginot.

- **Laurent Stéfani** a été élu le 30 mars président de la Société des amis des Archives de France. Fondée en 1938, cette Société a son siège en l'hôtel de Soubise (centre historique des Archives nationales). Elle a pour vocation de « travailler, en collaboration avec les services publics, à la sauvegarde et à la mise en valeur des “monuments écrits de l'histoire nationale” ». Plus de renseignements sur <https://www.saaf-france.fr/index.html>.